



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/2  
4 novembre 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-septième réunion  
Montréal, 21 – 25 novembre 2005

**ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

### **Avis concernant les décisions de la 46<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

1. Le rapport de la 46<sup>e</sup> réunion contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 46<sup>e</sup> réunion et à toutes les Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets ont été envoyées aux pays visés à l'article 5 concernés, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 46<sup>e</sup> réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, aux Parties au Protocole de Montréal et aux administrateurs des réseaux régionaux du Programme d'aide à la conformité du PNUE, et publié sur les sites Web et Intranet du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse a aussi été émis le dernier jour de la réunion.

### **Les décisions exigeant un suivi de la part du Secrétariat et/ou des agences bilatérales et d'exécution ont été réglées ou communiquées, selon les directives du Comité exécutif**

2. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer dans les comptes des agences bilatérales et d'exécution les ressources approuvées à la 46<sup>e</sup> réunion, et/ou de les porter à leur crédit au titre de contributions bilatérales des Parties non visées à l'article 5 concernées.

### **Examen des propositions présentées à la 47<sup>e</sup> réunion**

3. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 47<sup>e</sup> réunion.

#### État des ressources et planification

4. Conformément à la décision 41/92, le Secrétariat a préparé des informations sur la disponibilité des ressources pour les plans d'activités et l'état de conformité.

5. Ces informations contiennent, notamment, un examen des soldes totaux engagés, détenus par les agences pour des projets achevés de même que les coûts d'appui aux agences associés aux montants résiduels pour ces projets et le calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 47<sup>e</sup> réunion. Ces ressources sont constituées de montants en espèces et des billets à ordre enregistrés dans l'État des contributions ainsi que du montant des fonds restitués à titre de soldes des projets achevés.

#### Plans d'activités de l'année 2005

6. Le Secrétariat a examiné l'état de la mise en œuvre des plans d'activités de 2005 à la lumière des propositions présentées à la 47<sup>e</sup> réunion et des approbations octroyées aux 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> réunions. Le Secrétariat a aussi examiné les approbations des 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> réunions à la lumière des propositions présentées à la 47<sup>e</sup> réunion et dans quelle mesure les valeurs des approbations et des propositions diffèrent des montants indiqués dans le plan d'activités.

Situation/perspectives de conformité avec les mesures de réglementation du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5

7. En réponse à la décision 46/4, le Secrétariat a préparé une mise à jour sur l'état de conformité des pays visés à l'article 5 selon un nouveau format qui souligne les problèmes de conformité actuels et potentiels en vue de la réduction de 85% des CFC en 2007 et qui inclut un rapport sur tous les pays visés à l'article 5.

Modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile 2006-2008

8. Conformément à la décision 44/5d), le Secrétariat a préparé une mise à jour du modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile pour les années 2006-2008 afin d'offrir l'orientation nécessaire à la préparation du plan d'activités du Fonds multilatéral pour 2006-2008. Ce modèle fournit une analyse des quantités de SAO dont le financement doit être approuvé pour permettre à tous les pays visés à l'article 5 de respecter les objectifs du Protocole de Montréal pour 2005 et 2007 et le financement requis pour éliminer la consommation résiduelle de SAO en vue de respecter les objectifs de 2010.

Surveillance et évaluation

9. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, a préparé un rapport d'achèvement des projets global (RAP) qui analyse les RAP déposés par les agences bilatérales et d'exécution pour la période écoulée depuis la 44<sup>e</sup> réunion. Il a également préparé une ébauche du programme de travail d'évaluation et de surveillance pour 2006.

**Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale en 2006**

10. Les coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale sont passés d'un montant fixe de 13% appliqué à tous les projets, à une échelle graduée (décision 26/41) en novembre 1998, puis à une échelle inférieure en décembre 2002, incluant un financement de base annuel de 1,5 millions par agence (décision 38/68). La décision 46/35 a prolongé l'application de la décision 38/68 et du régime des coûts administratifs pour la période 2006-2008 tout en modifiant l'allocation de base pour les coûts de base du PNUD et de l'ONUDI qui passe de 1,5 à 1,7 millions. En réponse à la décision 46/35 c), le Secrétariat a revu le fonctionnement du régime des coûts administratifs, tel que modifié par la décision avant la fin de la prochaine période.

**Examen des projets**

11. Le Secrétariat a examiné 167 projets et activités provenant de 75 pays visés à l'article 5 pour un montant total de financement de 281 339 823 \$US, tel que présenté. En outre, il a examiné un programme de pays pour l'Afghanistan, une mise à jour du programme de pays de la Tunisie et des projets pour le secteur de production en Chine, en Roumanie et au Mexique.

12. Conformément à la décision 46/33 b) vi), le Secrétariat a préparé un rapport sur les expériences acquises pendant la préparation de projets, et sur tout changement ou amendement

nécessaire aux critères et modalités approuvés par la décision 46/33 b) ii) pour les projets de démonstration sur les refroidisseurs.

#### Conciliation des comptes de 2003 et 2004

13. A sa 38<sup>e</sup> Réunion, le Comité exécutif a demandé qu'une conciliation complète des Comptes du Fonds soit présentée, avec les données figurant dans les rapports périodiques des agences d'exécution, tous les ans à la troisième réunion du Comité exécutif (décision 38/9). Le Secrétariat a préparé un document qui contient des informations sur la conciliation des comptes des agences d'exécution pour 2003 et 2004 ainsi que des explications sur les divergences entre les rapports périodiques des agences, les comptes annuels et l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat.

#### **Budgets révisés du Secrétariat du Fonds pour 2006 et 2007 et budget proposé pour 2008**

14. Le Secrétariat a révisé les budgets de 2006 et 2007 pour tenir compte du besoin de personnel de niveau professionnel dans le domaine des technologies de l'information et du reclassement d'un employé de service général. Il a aussi intégré les coûts opérationnels du Secrétariat dans le budget de 2006 au même niveau que les années précédentes. Comme par le passé, le budget de 2008 est déposé avec uniquement les coûts de personnel en 2008.

#### **Résultats préliminaires d'une analyse des mesures et des politiques supplémentaires pouvant être nécessaires pour assurer le respect de toutes les exigences d'élimination des SAO, dont l'examen des projets de renforcement des institutions envisagé à la décision 35/57 (suivi de la décision 45/55)**

15. A ses 44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> réunions, le Comité exécutif a étudié des documents préparés par le Gouvernement de la Chine sur le renforcement des capacités des Bureaux nationaux de l'ozone des pays visés à l'article 5 dans les dernières étapes de la période de conformité au Protocole de Montréal. Suite aux discussions lors de la 45<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a développé le document de la Chine, contenu dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/47, et préparé un document sur les résultats préliminaires d'une analyse des autres mesures et des politiques requises pour faciliter la conformité aux exigences d'élimination de toutes les SAO visées par le Protocole de Montréal, y compris l'examen des projets de renforcement des institutions envisagé à la décision 35/57.

#### **Surveillance et évaluation des progrès des agences au sujet des accords pluriannuels**

16. A sa 46<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat, en collaboration avec les agences bilatérales et les agences d'exécution, de préparer un document de travail sur les options nouvelles pour la surveillance et l'évaluation des progrès des agences en ce qui a trait aux accords pluriannuels, dans le but de refléter plus exactement les progrès réels et l'élimination réalisée (décision 46/8).

17. Le Secrétariat a préparé un document de travail qu'il a transmis aux agences d'exécution bilatérales et multilatérales pour enrichissement. Après une réunion de coordination avec les agences multilatérales, le Secrétariat a préparé un document qui se penche sur le système actuel de surveillance des accords pluriannuels, la question des dates d'achèvement des tranches annuelles (et leur application aux soldes des tranches achevées, la notification des retards

d'exécution des tranches approuvées et les soumissions au titre des tranches programmées) et la définition de l'élimination au titre de ces tranches. Le Secrétariat a aussi préparé des options et des recommandations pour examen par le Comité exécutif.

#### **Indicateurs d'efficacité (suivi de la décision 46/14)**

18. Suite à la décision 46/14c), le Secrétariat a compilé des observations et des commentaires sur les indicateurs d'efficacité actuels, des suggestions sur les modifications à apporter à la pondération des indicateurs d'efficacité quantitatifs et sur la pertinence de les appliquer aux agences d'exécution bilatérales, et il a formulé des recommandations à partir de ces observations.

#### **Mandat, budget et modalités proposés pour une étude sur la collecte, la récupération, le recyclage, la régénération, le transport et la destruction de SAO indésirables (suivi de la décision 46/36)**

19. Suite à l'étude par le Comité exécutif du rapport sur l'examen des lignes directrices relatives à la collecte, la récupération, le recyclage et la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/42 et Corr.1) lors de sa 46<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé un document sur le mandat, le budget et les modalités proposés pour une étude sur la collecte, la récupération, le recyclage, la régénération, le transport et la destruction des SAO indésirables en tenant compte de la proposition de l'Autriche et du Japon et des observations formulées à la 46<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (décision 46/36).

20. Le document préparé par le Secrétariat contient un résumé de l'objectif de l'étude, du mandat possible qui englobe tous les enjeux de l'étude soulevés par les membres du Comité exécutif et des propositions pour aller de l'avant.

#### **Secteur de la production**

21. L'ONUDI a remis des plans sectoriels pour la cessation de la production de SAO (CFC, CTC, bromure de méthyle et 1,1,1-trichloroéthane) en Roumanie et pour l'élimination de la production de bromure de méthyle dans des utilisations réglementées en Chine. Le Secrétariat a examiné les propositions de projets à la lumière des politiques du Comité exécutif relatives au financement de l'élimination de la production de SAO et des résultats des vérifications techniques des secteurs de production par un consultant indépendant dans chacun de ces pays.

22. Le Secrétariat a aussi examiné la seconde phase du plan sectoriel d'élimination de la production et de la consommation de CTC en Chine, déposée par la Banque mondiale.

23. Ces trois projets seront présentés au Sous-groupe sur le secteur de la production, avec les observations et les recommandations du Secrétariat.

#### **Procédures et pratiques internes du Trésorier**

24. Le Secrétariat a préparé le rapport final sur les procédures et pratiques internes du Trésorier d'après un document d'information remis à la 45<sup>e</sup> réunion.

## **Projet de document d'introduction du Comité exécutif**

25. Dans le cadre du suivi de l'évaluation du mécanisme financier et en réponse à la décision 46/41, le Secrétariat a préparé un projet de document d'introduction pour les nouveaux membres du Comité exécutif pour examen par le Comité.

## **Réunion des Parties au Protocole de Montréal**

26. Le mandat du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro.9/12 Annexe V) exige du Comité qu'il fasse rapport annuellement à la Réunion des Parties. Le Secrétariat a préparé un rapport qui résume les décisions prises aux 44<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> réunions du Comité exécutif qui se sont tenues depuis la seizième Réunion des Parties. Le rapport sera mis à jour immédiatement après la 47<sup>e</sup> réunion et sera remis aux Parties lors de leur dix-septième réunion.

## **Documents et documents d'orientation préparés par le Secrétariat du Fonds**

27. De tous les documents présentés à la 47<sup>e</sup> réunion aux fins d'examen, le Secrétariat a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté
- Activités du Secrétariat
- Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources
- Situation/perspectives de conformité aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5
- Modèle du plan d'élimination triennal à horizon mobile 2006-2008
- Rapport global d'achèvement des projets de l'année 2005
- Retards dans la mise en œuvre des projets
- Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la communication des rapports
- Projet de plan de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2006
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- Coopération bilatérale
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2005
- Observations et recommandations sur le budget du programme d'aide à la conformité et le programme de travail du PNUE pour l'année 2006
- Coûts de base en 2006 pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale
- Rapport du Secrétariat sur les expériences acquises pendant la préparation de projets, et sur tout changement ou amendement nécessaire aux critères et modalités approuvés par la décision 46/33 pour les projets de démonstration sur les refroidisseurs.
- Fiches d'évaluation de projet, observations et recommandations sur tous les projets et toutes les activités proposés à la 47<sup>e</sup> réunion
- Observations sur le programme de pays de l'Afghanistan et la mise à jour du programme de pays de la Tunisie
- Conciliation des comptes de 2003 et 2004

- Budgets du Secrétariat du Fonds révisés pour les exercices 2006 et 2007, et proposition de budget pour 2008
- Résultats préliminaires d'une analyse des mesures et des politiques supplémentaires pouvant être nécessaires pour assurer le respect de toutes les exigences d'élimination des SAO, dont l'examen des projets de renforcement des institutions envisagé à la décision 35/57 (suivi de la décision 45/55)
- Nouvelles mesures pour la surveillance et l'évaluation des progrès des agences en ce qui a trait aux accords pluriannuels (suivi de la décision 46/8)
- Indicateurs d'efficacité (suivi de la décision 46/14)
- Mandat, budget et modalités proposés pour une étude sur la collecte, la récupération, le recyclage, la régénération, le transport et la destruction de SAO indésirables (suivi de la décision 46/36)
- Rapport sur la documentation des procédures et des pratiques internes du Trésorier
- Projet de document d'introduction du Comité exécutif (suivi de la décision 46/41)
- Rapport du Comité exécutif à la dix-septième Réunion des Parties

## **Participation à des réunions et missions entreprises**

### **Missions du Chef du Secrétariat**

*Vienne, Autriche (19-24 septembre 2005)*

28. Le Chef du Secrétariat et le Chef adjoint (coopération économique) ont assisté à un événement spécial à Vienne qui marquait le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de Vienne. Ils sont restés sur place pour assister à la troisième séance du Comité préparatoire pour l'approfondissement d'une Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Une nouvelle brochure sur le Fonds multilatéral, préparée à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention, a été présentée à la réunion et fut bien reçue.

*Paris, France (22-23 septembre 2005)*

29. Le Chef du Secrétariat a participé à la réunion consultative annuelle du Programme d'aide à la conformité (PAC) à la DTIE du PNUE.

*Rome, Italie (26-30 septembre 2005)*

30. Après la réunion du PAC, le Chef du Secrétariat a assisté à la deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international puisque les Parties à la Convention examinaient une étude sur le mécanisme financier qui englobait aussi le Fonds multilatéral.

*Guatemala, Costa Rica, Venezuela (31 octobre – 6 novembre 2005)*

31. Le Chef du Secrétariat et le président du Comité exécutif, accompagné par un Administrateur principal de la gestion des programmes, se sont rendus au Guatemala et au Costa

Rica pour rencontrer les ministres et des hauts fonctionnaires des ministères de l'Environnement, des Affaires étrangères et de l'Agriculture afin de discuter de sujets qui touchent à la mise en œuvre du Protocole de Montréal.

32. Ils ont aussi assisté au segment ministériel de la quinzième réunion du Forum des ministres de l'Environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes qui se tenait à Caracas, Venezuela (3-4 novembre). Ensuite, ils participeront à la réunion principale du réseau des administrateurs de l'ozone en Amérique latine (5-6 novembre).

### **Missions des autres membres du personnel du Secrétariat**

33. Le responsable de la gestion administrative et de la gestion du Fonds fut invité à la 4<sup>e</sup> réunion sur la gestion administrative qui s'est tenue à Nairobi, Kenya (19-21 septembre). Un des sujets principaux de cette réunion était l'introduction du Système intégré de gestion de l'information dans les bureaux du PNUÉ à Montréal, y compris le Secrétariat du Fonds multilatéral, au cours du premier trimestre de 2006. Il s'agit d'un système de gestion de l'information en direct qui permettra d'effectuer des opérations administratives et financières en direct, avec accès direct aux rapports financiers.

34. Un Administrateur principal des programmes a participé aux célébrations de la Journée de l'ozone et à la cérémonie de fermeture de l'usine de production de CFC Quimobasicos, Mexique, le 9 septembre 2005.

35. Le Chef adjoint (coopération technique) a représenté le Secrétariat du Fonds aux "célébrations de la Journée internationale de l'ozone 2005 en Chine", à Beijing, République populaire de Chine (12-18 septembre). Il a fait des exposés sur le mécanisme financier et sur la politique du Fonds multilatéral sur les HCFC lors de séminaires organisés en lien avec les célébrations et il a participé à une série d'ateliers sur le plan sectoriel d'élimination des applications de SAO comme agent de transformation (Phase II) et de la production correspondante de CTC en Chine. Il a aussi visité la principale usine d'agent de transformation dans le même projet et quatre entreprises du secteur des solvants dont la conversion a été réalisée dans le cadre du plan sectoriel d'élimination des solvants en Chine.

36. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, s'est rendu à Cuba (25-29 septembre) ainsi qu'en Indonésie et au Sri Lanka (30 septembre – 12 octobre) pour recueillir des informations et donner des instructions aux consultants sur les questions reliées à l'évaluation des plans de gestion des frigorigènes (PGF) et les plans nationaux d'élimination dans les pays gros volume de consommation.

37. Deux Administrateurs principaux des programmes ont participé à l'atelier sur les refroidisseurs à Washington, organisé par la Banque mondiale, le 27 septembre 2005, dans le cadre du suivi de la décision 46/33. Ils ont aussi profité de l'occasion pour tenir des réunions avec les agences d'exécution au sujet des projets proposés à la 47<sup>e</sup> réunion.

38. Un Administrateur principal des programmes devrait participer à la 27<sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM à Washington, du 8 au 10 novembre 2005.



## **Dotation en personnel au Secrétariat**

39. M. Valery Smirnov, Administrateur principal des programmes, a pris sa retraite le 30 septembre 2005 après 14 années de service dévoué auprès du Secrétariat. Mme Maria Cristina Zucca s'est jointe au Secrétariat à titre d'adjointe administrative associée en août 2005, en provenance du siège du PNUE à Nairobi pour une période initiale de 15 mois; elle remplace Mme Martha Leyva qui a accepté une affectation temporaire au Secrétariat de l'ozone à Nairobi.

## **Préparation des réunions du Comité exécutif**

40. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 47<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 21 au 25 novembre 2005. Les lettres d'invitation et les documents de conférence ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la seizième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur général du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Trésorier et aux ONG.

## **Activités d'information**

41. Les versions arabe, anglaise, française et espagnole du rapport de la 46<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, un sommaire préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public ([www.multilateralfund.org](http://www.multilateralfund.org)).

42. Une section comprenant les documents et les renseignements logistiques pour la 47<sup>e</sup> réunion a été créée sur l'Intranet du Fonds multilatéral. De plus, les documents de distribution générale ont été placés sur le site Web public quatre semaines avant la 47<sup>e</sup> réunion.

43. Le Secrétariat a préparé une brochure sur le Fonds multilatéral à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. La brochure donne un aperçu des enseignements tirés par le Fonds multilatéral depuis 1991 et présente aussi quelques uns des défis et des opportunités qui nous attendent. La brochure a été distribuée au Prepcom 3 pour l'approfondissement de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, réunion à laquelle l'Administrateur principal a participé en septembre 2005.

44. Le Secrétariat a offert à son personnel une séance de formation de niveau intermédiaire en vue de la transition d'Eudora à Microsoft Outlook.

45. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices de fonctionnement suivants pour la 47<sup>e</sup> réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de juillet 2005
- Fiches analytiques des programmes de pays en date de juillet 2005
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de juillet 2005
- Fiches sommaires des rapports d'achèvement de projets

- - - -

